

# La prise en charge des enfants atteints de cancer est désormais gratuite

Abderrahim DERRAJI - 2019-12-26 17:47:34 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Dans un communiqué du 26 décembre 2019, le ministère de la Santé indique que la prise en charge des maladies cancéreuses pour les enfants de moins de cinq ans ne bénéficiant pas d'assurance maladie obligatoire sera désormais gratuite. Cette décision fait suite à la 16ème édition du Congrès national des droits de l'enfant qui a eu lieu du 20 au 23 novembre 2019 à Marrakech. Cette manifestation a mis en exergue la nécessité d'ériger l'enfant en priorité nationale, en engageant les parties concernées à adopter une nouvelle approche axée, cette fois-ci, sur les résultats. L'enfant doit être considéré comme la première richesse du pays et un levier de développement humain. Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb vient d'adresser une circulaire à l'ensemble des responsables de la santé publique pour rendre cette décision effective. L'accès aux soins préventifs, curatifs et à la prise en charge dans toutes ses dimensions y compris les séjours à l'hôpital du jour, la réanimation, et le transfert de tous les enfants de moins de cinq ans atteints de maladies cancéreuses seront gratuits.